

Bons de caisse 5 1/2 % des Chemins de fer fédéraux

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cependant il parvient à obtenir sa liberté et part pour Lausanne dans un équipage brillant et accompagné de plusieurs gentilshommes abusés, qui lui forment une espèce de cour. Habile à nouer de nouvelles intrigues, il se rend à Berne, pour demander aux magistrats de cette ville, de lui avancer une somme de 100,000 livres sur une cédule de 500,000 écus d'Emmanuel de Savoie. Pressé de l'exhiber, Allard ne peut la produire; elle est restée à Paris, dit-il, et il se dispose à aller l'y chercher. Il part, mais à la réquisition du sénat de Berne, qui n'a pas tardé à voir en lui un aventurier impudent et dangereux, on l'arrête, et il est enfermé dans une salle située au second étage d'une vieille tour. Au bout de quelques jours, s'étant procuré une lime et une échelle de corde, il parvient à scier un des barreaux de sa fenêtre, et tente de s'échapper par cette ouverture. Il est sur le point d'y arriver, quand la corde trop faible pour soutenir le poids de son corps, se rompt et le précipite d'une hauteur de plus de 60 pieds. Allard est tué sur le coup et termine ainsi, par une mort inattendue, sa vie coupable et ses indignes impostures.

Dès que la nouvelle de sa mort fut parvenue à Bâle, l'hôte de l'auberge de la Cigogne, où il avait longtemps logé et mené un train de grand seigneur, demanda à la justice d'ordonner l'ouverture d'une riche cassette, fermée de trois serrures et d'autant de cadenas, qu'Allard lui avait confiée avant son départ, afin de lui laisser entre les mains une garantie des avances considérables qu'il lui avait faites. On souscrivit sur-le-champ à son désir; mais, à son grand étonnement, le bon Bâlois n'y trouva que des morceaux de briques rouges.

Pèse-lettre. — Un professeur du lycée de Nantes a imaginé un moyen ingénieux et simple de peser une lettre :

On pose trois sous sur le bord gauche de l'enveloppe du côté opposé à l'adresse et on place cette enveloppe sur le doigt, un crayon ou une lame de couteau, de façon que cet axe soit juste entre le bord où sont les sous et le milieu de l'enveloppe; on lâche alors la lettre; si elle penche du grand côté, elle pèse plus de quinze grammes; on peut alors ajouter autant de fois trois sous qu'il faut de timbres de 15 centimes et on a le poids exact de sa lettre.

MÉFI'-TOI DU PLUS FORT.

Une punaise, un soir,
Je ne sais d'où venue ?
Méditait, étendue
Sur un lit de docteur.
Mais avant qu'il fut tard,
Un pion malhonnête,
Dérangea la pauvrete,
Qui le mordit au lard.
La guerre commença,
Qui fut d'ailleurs terrible !
Croirait-on qui gagna ?
La punaise, invincible !
Vaincu, avec tristesse
Le pauvre professeur,
Quitte son lit, qu'il laisse
A son heureux vainqueur.
Bientôt, le jour parut
Et, peu après, trouvée,
Par le vaincu tuée
La punaise mourut.
De cette pauvre bête
Voyant le triste sort !
En pleurant, je répète,
Méf'i'-toi du plus fort !

Bons de caisse 5 ½ % des Chemins de fer fédéraux.
— L'accueil réjouissant fait à l'émission de ces bons a permis d'en placer déjà pour une somme élevée. On compte ainsi pouvoir clore prochainement la souscription.

Les emprunts des chemins de fer fédéraux ne le cèdent en rien, quant à leur importance pour l'économie nationale suisse, aux émissions de la Confédération destinées au ravitaillement du pays. Ils ont pour but de permettre aux Chemins de fer fédéraux de poursuivre énergiquement l'œuvre de l'électrification, de manière à rendre la Suisse toujours moins dépendante de l'étranger pour les livraisons de charbons. Contribuable et créancier ont intérêt à favoriser cette œuvre, d'autant que les Chemins de fer fédéraux, entreprise d'Etat, offrent un placement sûr sous tous les rapports.

A PROPOS DE TIR FÉDÉRAL



aura-t-il ou n'y aura-t-il pas un tir fédéral à Lausanne, en 1922 ? Personne encore ne peut le dire. Cette grande fête nationale n'a pas été célébrée depuis 1913 et Lausanne lui a donné asile pour la dernière fois en 1876. Mais dès lors la guerre est venue; elle a tout bouleversé. Voilà pourquoi on ne peut dire encore s'il y aura ou non un tir fédéral dans notre ville en 1922.

Quoi qu'il en soit et en attendant une décision, nous proposons aux méditations des promoteurs de cette entreprise les lignes suivantes, publiées en 1863 par le *Journal de Genève*. Elles nous tombent par hasard sous les yeux.

« La *Nouvelle Gazette de Zurich* publie un appel de M. Streuli, ancien directeur des tirs zuricois, aux carabiniers suisses. Il part du fait que les tirs fédéraux deviennent de plus en plus une affaire de spéculation, et il propose de leur donner un tout autre caractère,

« Nos tirs fédéraux, dit-il, doivent désormais être entrepris pour le compte de la Confédération.

« Il propose, en outre, diverses modifications dans la distribution des prix qui, maintenant, sont trop souvent dus à un heureux hasard, plutôt qu'à une adresse exceptionnelle. Il désire aussi voir la cible de stand se combiner avec celle de campagne. »

Sincérité enfantine. — L'invité. — Quel magnifique dîner ! quels plats savoureux ! jamais je n'ai si bien mangé.

L'enfant de la maison. — Nous non plus.



LA FÉE AUX MIETTES

XV

Où l'on enseigne la seule manière honnête de passer la première nuit de ses noces avec une jeune et jolie femme, quand on vient d'en épouser une vieille, et beaucoup d'autres matières instructives et profitables.

Que cette nuit fut différente de celle qui l'avait précédée ! Le sommeil ne me retira pas ses prestiges; mais de quelles riantes couleurs il avait chargé sa palette ! que d'agréables caprices, que de délicieuses fantaisies il jetait à plaisir sur la toile magique des songes ! A peine eut-il lié mes paupières, que la décoration élégante, mais simple, de la maisonnette, fit place aux colonnades magnifiques d'un palais éclairé de mille flambeaux qui brûlaient dans des candélabres d'or, et dont l'éclat se multipliait mille fois dans le cristal des miroirs, sur le relief poli des marbres orientaux, et à travers la limpide épaisseur de l'albâtre, de l'agate et de la porcelaine. Bientôt la lumière diminua par degrés, jusqu'à ne verser sur les objets indécis qu'un jour tendre et délicat, semblable à celui de l'aube quand les profils de l'horizon commencent à se découper sur son manteau rougisant. Je vis alors Belkiss, c'était elle, s'avancer modestement, enveloppée dans ses voiles comme une jeune mariée, et appuyer sur mon lit ses mains pudiques et son genou de lis, comme pour s'y introduire à mes côtés.

— Hélas ! Belkiss, m'écriai-je en la repoussant doucement, que faites-vous, et qui vous amène ici ? Je suis le mari de la Fée aux Miettes.

— Moi, je suis la Fée aux Miettes ! répondit Belkiss en se précipitant dans mes bras.

Tout s'éteignit et je ne me réveillais pas.

— La Fée aux Miettes ! repris-je en tressaillant d'un étrange frisson, car tout mon sang s'était réfugié à mon cœur. Belkiss est incapable de me tromper, et cependant je sens que vous êtes presque aussi grande que moi !

— Oh ! que cela te t'étonne pas, dit-elle, c'est que je me déploie.

— Cette chevelure aux longs anneaux qui flotte sur vos épaules, Belkiss, la Fée aux Miettes ne l'a point !

— Oh ! que cela ne t'étonne pas, dit-elle, c'est que je ne la montre qu'à mon mari.

— Ces deux grandes dents de la Fée aux Miettes,

Belkiss, je ne les retrouve pas entre vos lèvres fraternelles et parfumées.

— Oh ! que cela ne t'étonne pas, dit-elle, c'est que c'est une parure de luxe qui ne convient qu'à la vieillesse.

— Ce trouble voluptueux, ces délices presque mortelles que me saisissent auprès de vous, Belkiss, je ne les connaissais pas auprès de la Fée aux Miettes.

— Oh ! que cela ne t'étonne pas, dit-elle, c'est que la nuit tous les chats sont gris.

Je craignais, je l'avouerais, que cette illusion enchantée ne m'échappât trop vite, mais je ne la perdis pas un moment; elle me fut fidèle au point de me faire penser que je m'endormais le front caché sous les longs cheveux de Belkiss; et, quand la cloche du chantier m'appela au travail, quand Belkiss s'enfuit de mes bras comme une ombre à travers les ténèbres mal éclaircies du matin, il me sembla que je sentais encore à mon réveil ma joue échauffée de la moiteur suave de son haleine.

— Belkiss ! criai-je en sortant à demi de mon lit pour la retenir.

— J'y suis, mon ami, répondit la Fée aux Miettes, et voilà ton déjeuner préparé.

Elle y était en effet, la bonne vieille, et je la vis, à la lueur de sa lampe, accroupie devant la bouilloire.

— Eh ! pourquoi, Fée aux Miettes, vous lever de si grand matin ? ne puis-je me servir moi-même ?

— Tu n'en serais pas en peine, reprit-elle, mais je ne cède pas mes plaisirs; et celui de te rendre la vie facile et agréable est le plus doux qui reste à mon âge. Il ne m'en coûte rien d'ailleurs de me mettre avant le point du jour à ces petits soins du ménage. C'est ma coutume et mon goût, et ma santé s'en trouve mieux, surtout quand j'ai passé une bonne nuit. Mais à propos, Michel, comment as-tu dormi toi-même ?

— J'ose à peine vous le dire, ma chère amie, répliquai-je en balbutiant; mes rêves ont été si délicieux, que j'ai peur qu'ils ne soient coupables.

— Rassure-toi, digne Michel ! on n'en fait point d'autres dans ma maisonnette; et ce qui ajoute à leur prix, c'est qu'ils se renouvelleront toutes les nuits tant que tu me seras fidèle. Tu peux donc t'y livrer sans scrupule aussi longtemps que tu me garderas l'amitié que tu m'as promise, et ne crains pas que j'en sois jalouse. Les miens valent bien les tiens.

(A suivre.) Ch. NODIER.

Komm' la Lune ! C'est le titre de la revue de cette année au Grand Théâtre. Elle a trouvé jeudi les feux de la rampe. Ce fut une belle victoire. Elle n'a que deux jours de vie, cette revue, et déjà son succès bat son plein. On s'y presse. Oh ! c'est que rien n'y manque; l'esprit, la malice, la musique charment et réjouissent l'oreille, tandis que l'œil se délecte dans la contemplation de minois jolis, jolis à croquer, de costumes qui sont des merveilles et des décors, ma foi très réussis. MM. Tapie et Hayvard, les auteurs, sont très fêtés. Ils le méritent pleinement. Rien ne manque à leur bonheur, car la recette sera bonne. Elle doit l'être, du reste. Il en coûte aujourd'hui pour monter si bien une revue si plaisante. Représentations tous les soirs et le dimanche en matinée.

Kursaal. — M. Wolf tient le plus gros succès de la saison avec la triomphale opérette : « La Veuve Joyeuse », reprise hier soir vendredi à Bel-Air. Il sera sûrement récompensé des lourds sacrifices qu'il s'est imposés en engageant spécialement pour cette opérette le fameux baryton Delaguerrière, qui a joué le rôle du Prince Danilo plus de 700 fois à l'Opéra de Paris. Quant à Mme Mary Petittdemange, c'est une Missia Palmieri idéale. Décors nouveaux appropriés, riches costumes, danses marsoviennes par « The Impérial Girls », tout est parfait.

M. Delaguerrière étant engagé à Marseille, il n'y aura que sept représentations jusqu'à mercredi inclus, avec une matinée dimanche, à 2 h. 30.

Royal Biograph. — La direction du Royal Biograph s'est assurée l'exclusivité pour Lausanne du dernier film tourné par l'exquise et regrettée Gaby Deslys. « Le Dieu du Hasard », tel est le titre du film remarquable. « Le Dieu du Hasard » est un roman très réaliste qui a pour cadre Paris, Nice, Deauville et ses courses. Gaby Deslys est une Gaby Balmser, dont les toilettes et les chapeaux font sensation; elle joue son personnage avec une émotion communicative. Cette œuvre artistique est un éclatant succès pour la cinématographie française. De plus c'est un spectacle qui peut être vu par chacun. Tous les jours, matinée à 3 heures et soirée à 8 ½ heures. Dimanche 21 courant, deux grandes matinées à 2 ½ h. et 4 ½ h. Vu l'importance du film, le prix des places est légèrement augmenté cette semaine.

J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.